

Fondation d'une société anonyme
---------------------------------

*Journaliser la fondation de société anonyme suivante en utilisant les comptes les plus appropriés puis établissez le bilan de fondation.*

Deux collègues comptables décident de fonder une école de comptabilité baptisée Comptalove SA et convainquent quelques amis d'y prendre part. Ils font appel à vous pour mener à bien cette opération. La date du 1er juin 2016 est choisie pour faire la fusion.

2'000 actions à 1'000.- francs nominal sont émises, avec une prime de CHF 10.- par action. Les excédents de libération sont portés en compte, les insuffisances sont complétées par un virement postal. La Banque Migros joue le rôle d'office de consignation et prélève des frais de 0.01% sur le capital souscrit ainsi que 0.5% sur le capital libéré auprès de son agence.

- Aline souscrit 100 actions, qu'elle libère par l'apport de sa société, qui est reprise en intégralité, sauf la dette bancaire qui n'est pas reprise.

<b>Raison individuelle Aline Compta</b>				
Bilan au 31 mai 2016				
<u>Actifs</u>			<u>Passifs</u>	
Caisse	5'000.-		Créanciers	5'000.-
Banque	10'000.-		Dettes bancaires	20'000.-
Machines	50'000.-		Capital	90'000.-
-Cumul d'amortissement machines	-20'000.-			
Véhicules	100'000.-			
-Cumul d'amortissement véhicules	-50'000.-			
Brevets	20'000.-			
<b>Total de l'actif</b>	<b>115'000.-</b>		<b>Total du passif</b>	<b>115'000.-</b>

- Bernard souscrit 1'000 actions, qu'il libère par l'apport d'un local commercial, qui est repris pour l'exacte valeur de la souscription de Bernard. Il y a, en outre, lieu de prendre en compte CHF 60'000.- de frais de notaire divers, montant HT, desquels un quart est soumis à la TVA de 8%.
- Les autres actionnaires libèrent leurs actions auprès de la Banque Migros.
- Les frais de fondation sont constitués des honoraires du notaire pour CHF 6'000.-

**SARE - correction (Merci Laura !)**

n°	Débit	Crédit	Libellé	Débit	Crédit
1	Actionnaire A	-	100 x 1000 + 100 x 10	101 000.00	-
	Actionnaire B	-	1000 x 1000 + 1000 x 10	1 010 000.00	-
	Actionnaires autres	-	900 x 1000 + 900 x 10	909 000.00	-
	-	Capital-Action	2000 x 1000	-	2 000 000.00
	-	Prime à l'émission	2000 x 10	-	20 000.00
2	-	Actionnaire A	<u>Libération d'Aline</u>		101 000.00
	Caisse	-		5 000.00	
	Banque	-		10 000.00	
	Machines	-		50 000.00	
	-	Cumul d'amort. /machines			20 000.00
	Véhicules	-		100 000.00	
	-	Cumul d'amort s/ vhc.			50 000.00
	Brevets	-		20 000.00	
-	Créanciers			5 000.00	
-	Poste			9 000.00	
3	Immeuble	Actionnaire B	<u>Libération de Bernard</u>	1 010 000.00	1 010 000.00
4	Banque	Actionnaires autres	<u>Libération des autres actionnaires</u>	909 000.00	909 000.00
5	Frais de fondation	Banque	Frais bancaires : 0.01 % x 2000000 + 0.5 % x 909000	4 745.00	4 745.00
	Frais de fondation	-		60 000.00	-
	TVA à récupérer s/ invest et ACE	-	15000 x 8%	1 200.00	-
	-	Banque		-	61 200.00
Frais de fondation	Dette AFC	Droit de timbre : $\frac{2\ 080\ 000}{1\ 000\ 000} \times 64745$	9'457.95	9 457.95	
6	Prime à l'émission	Frais de fondation	utilisation de la prime conformément au CO	20 000.00	20 000.00